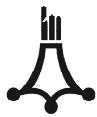


VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025
Délibération N°2025-158



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez

Hôtel de Ville

Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9

Tél : 05 65 77 88 00

L'an 2025, le lundi 8 décembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 2 décembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (28)

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COSSON Jean-Michel, CORTESE Franck, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	FOURNIE Francis
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick
COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Conseillers excusés et non représentés (2) :

DONORE Joseph
JULIEN Serge

Secrétaire de séance : Benjamin GOMBERT

DELIBERATION N°2025-158 – TARIFS VILLE DE RODEZ – Tarifs 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°2024-167 du Conseil municipal du 16 décembre 2024 relative aux tarifs 2025

Vu la délibération n°2025-050 du Conseil municipal du 23 juin 2025 relative à un amendement des tarifs ;

Vu la délibération n°2025-103 du Conseil municipal du 25 septembre 2025 relative à un amendement des tarifs ;

Considérant ce qui suit :

En vertu du principe de libre administration des collectivités territoriales, les communes fixent librement les tarifs des services publics locaux. Cette compétence incombe à l'organe délibérant. Il est ainsi proposé au conseil municipal de répertorier dans un recueil unique l'ensemble des tarifs applicables aux services proposés par la ville de Rodez pour l'année 2026 (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026).

« Conformément aux dispositions de l'article 2125-1 du CGPP, les occupations privatives du domaine public pourront être consenties à titre gratuit pour les associations sous réserve que l'activité soit désintéressée, c'est-à-dire dépourvue de tout caractère lucratif et qu'un intérêt public local le justifie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 28
Conseillers excusés et représentés : 5
Conseillers excusés et non représentés : 2

VILLE DE RODEZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025

Délibération N°2025-158

« Afin de tenir compte des dispositions de l'article L2125-3 du CGPPP précisant que « *la redevance due pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public tient compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation* », les tarifs pourront de manière exceptionnelle être définis par voie de convention lorsque la durée ou la récurrence des utilisations du domaine public le justifieraient (occupation prolongée, évènement spécifique, etc) »

Annexe 1 : AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Annexe 2 : STATIONNEMENT PAYANT et FORFAIT POST STATIONNEMENT

Annexe 3 : FOURRIERE DE VEHICULES

Annexe 4 : CIMETIERE

Annexe 5 : ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Annexe 6 : CUISINE CENTRALE - RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE et prestations extérieures

Annexe 7 : MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE

Annexe 8 : MAISONS DE QUARTIER

Annexe 9 : SALLES MUNICIPALES

Annexe 10 : ANIMATION

Annexe 11 : VIDE GRENIER

Annexe 12 : MATERIEL MUNICIPAL

Annexe 13 : AMPHITHEATRE - MISE A DISPOSITION DE LA GRANDE SALLE

Annexe 14 : EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

Annexe 15 : FESTIVAL F'ESTIVADA 2026 - Tarifs régie

Annexe 16 : HALLES DE RODEZ

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 29 voix pour et 4 abstentions (COMBET Arnaud, VIDAL Sarah, FAUX Mathilde, COSSON Jean-Michel) :

- approuve les tarifs 2026 de la Ville de Rodez ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance

Signé : Benjamin GOMBERT

Acte dématérialisé

Le Maire

Signé : Christian TEYSEDRE

Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 12 décembre 2025

Transmise en Préfecture le 12 décembre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
TARIFS 2026

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2026.

Toute demande doit être adressée au minimum 20 jours avant la date d'installation souhaitée. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de refuser toute demande ou d'appliquer une majoration de 25 % sur les tarifs en vigueur. La caution sera débitée en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures avant, et en cas de dégradation du domaine public ou de l'équipement communal mis à disposition, indépendamment des frais de nettoyage ou de remise en état des équipements dégradés.

1/ Tarifs foires et marchés et forfait électricité

Conformément aux dispositions issues de l'arrêté municipal portant règlement municipal des foires et marchés, il convient de fixer les montants des droits de place selon la grille jointe. Pour inciter les commerçants à rester présents à l'année sur les marchés, il est proposé de conserver une réduction de 10 % sur l'abonnement annuel par rapport à la présence au coup par coup, et de reconduire le coût de cette présence occasionnelle et dans les mêmes proportions les abonnements électricité annuel et semestriel.

Primeurs - Maraîchers - Producteurs	Tarifs
Par mètre linéaire (ou moins)	1 €
Abonnement annuel par marché par mètre linéaire	38 €
Abonnement semestriel par marché par mètre linéaire	22 €
Abonnement mensuel par marché par mètre linéaire	5 €
Stationnement hebdomadaire pour les professionnels titulaires d'un abonnement	3 €

Déballeurs et Marchands Forains	Tarifs
<u>Marchands forains avec étalage de marchandises</u>	
Jours ordinaires par mètre linéaire (ou moins)	1 €
Jour de foire par mètre linéaire (ou moins) et par jour	3 €
Présents aux marchés - par an et mètre linéaire	38 €
Présents aux marchés - pour 6 mois et par mètre linéaire	22 €
Présents aux foires par an et par mètre linéaire	12 €
<u>Marchands ambulants</u>	
Par véhicule et par jour	10 €
Par véhicule, abonnement annuel (44 demi-journées)	220 €

Marchés spécifiques	Tarifs
Marché chrysanthèmes par mètre linéaire	19 €
Caution	104 €
Marché aux sapins par mètre linéaire	14 €
Caution	104 €
<u>Marchés de Noël</u>	
Plein air par mètre linéaire pour la durée du marché	32 €
En chalet pour la durée du marché	450 €
Caution	150 €

Tarifs installation électrique		Tarifs
Par marché		5 €
Abonnement annuel		71 €
Abonnement semestriel		36 €

2/ Tarifs de la Fête foraine, cirques et animations diverses

Fêtes	Tarifs
Baraque forfait Baraque moins de 58 m ² : forfait proratisé à la surface en m ² Baraque plus de 58 m ² : forfait + 0,10 €/m ² /jour	580 €
Manège forfait Manège moins de 121 m ² : forfait proratisé à la surface en m ² Manège de plus de 121 m ² : forfait + 0,10 €/m ² /jour	720 €
Attraction en "zone bleue"	375 €
Appareils et distributeurs automatiques pour la durée de la fête	82 €
Forfait caravane d'habitation principale pour la durée de la fête	77 €
Forfait caravane d'habitation secondaire pour la durée de la fête	40 €
Participation financière au branchement électrique	53 €

Manège enfantin	Tarifs
Manège enfantin moins de 30 m ² (hors fête foraine)	5€ par jour d'occupation
Chaque occupant se chargera de faire installer un compteur électrique	

Cirques	Tarifs
Grands cirques (plus de 700 places) 1 ^{er} jour Jours supplémentaires	500 € 300 €
Petits cirques (moins de 700 places) 1 ^{er} jour Jours supplémentaires	300 € 200 €

Animation et spectacles divers (par m ² et par jour)	Tarifs
1 ^{er} Par jour supplémentaire	1 € 2 €

Places	Tarif par jour	Caution
Place du Bourg	500€	1000€
Place de la Cité	1000€	1000€
Place Foch	1000€	1000€
Place d'Armes	1500€	1000€
Esplanade des Rutènes	1000€	1000€
Place Eugène Raynaldy	500€	1000€

3/ Occupations du domaine public

Véhicule automobile affecté à l'usage professionnel	Tarifs
Véhicule commercial, par véhicule ou matériel et par jour	20 €
Taxi, auto-écoles, aides à domicile (par an et par véhicule) – <i>pour une même institution, remise de -50% par an et par véhicule à partir du 101^e véhicule</i>	200 €
Artisans du secteur secondaire (par an)	400 €

Permission de voirie	Tarifs
Forfait pour toute permission	20 €
Redevance par jour et par m ² de chaussée ou de trottoir occupé	0,20 €
Redevance par jour et par place de stationnement payant neutralisé	
Zones hypercentre et centre	7 €
Zones boulevards et périphériques	3 €

Kiosque - Extension commerciale	Tarifs
Kiosque à journaux (prix forfaitaire au kiosque)	300 €
Extension commerciale permanente par m ² et par an	110 €

Etalage -Stand de vente	Tarifs
Etalage, stand de vente, tout dispositif augmentant la surface de vente	
Zone centre-ville - par m ² et par an	45 €
Zones hors centre-ville - par m ² et par an	25 €
Sas d'entrée - par m ² et par an	20 €
Passerelle en surplomb du domaine public - par m ² et par an	20 €
Bacs à fleurs - par m ² et par an	20 €
Cabines photographiques - par m ² et par an	45 €
Tout dispositif de réfrigération / congélation (machine à glaces...)	65 €
Tout dispositif de cuisson (rôti soire, crêpière, friteuse...)	65 €
Tout dispositif type distributeur (confiserie, boisson...)	65 €
Tout dispositif de présentation de carte postale	15 €

Véhicules de livraison (scooter etc.)	Tarifs
Par véhicule stationné sur le domaine public / an	50 €

Tarifs installation électrique	Tarifs
Par installation électrique	10 €

4/ Travaux

Travaux pour le compte d'un tiers	Tarifs
Réfection d'un m ² de chaussée empierrée	26 €
Réfection d'un m ² de chaussée revêtue d'un enduit hydrocarboné	60 €
Réfection d'un m ² de chaussée d'enrobé	86 €
Réfection d'un m ² de trottoir d'enrobé	58 €
Réfection d'un m ² de tranchée sous accotement stabilisé	11 €
Réfection d'un m ² de pavés	341 €

5/ Terrasses

Considérant que tout mois entamé est dû ;

Considérant que l'occupation du domaine public non autorisée ou toute absence de déclaration du domaine public sera soumise à une taxation d'office comme précisée dans le tableau ci-dessous ;

Considérant que sans nouvelle déclaration, le commerçant se verra appliquer la même facturation que l'année précédente (N-1),

Considérant qu'il convient de maintenir une distinction de deux zones définies comme suit :

Zone 1 : avenue Victor Hugo, place d'Armes, esplanade des Rutènes, parvis nord du Multiplexe, l'ensemble des boulevards du tour de Ville côtés pair et impair, ainsi que les rues comprises dans ce périmètre.

Zone 2 : toute la Ville hors zone 1.

Terrasses fermées (type véranda)	Tarifs
Terrasses fermées et permanentes - par m ² et par an	110 €

Terrasses ouvertes (y compris type barnum)	Zone 1	Zone 2
Terrasses par m ² et par mois	5 €	4 €

Taxation d'office	Tarifs
Pour occupation du domaine public non autorisée (par jour après mise en demeure)	200 €

6/ Occupation du parking du Val de Bourran

Salons et foires exposition Val de Bourran	Tarifs
Parking chemin de Corniche par semaine	300 €
Plateau supérieur Val de Bourran par semaine	1200 €
Plateau inférieur Val de Bourran par semaine	1500 €
Caution	2000 €

**STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE
FORFAIT POST STATIONNEMENT
TARIFS 2026**

1/ Zones de stationnement réglementées

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants

Pour la zone jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour la zone verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

Pour la zone jaune : 2h30

Pour la zone verte : 6 jours

Zone jaune	Zone verte
Boulevard d'Estourmel (<i>du n° 3 au n°13</i>)	Boulevard d'Estourmel
Boulevard du Guizard	Boulevard Belle Isle
Boulevard Pierre Benoît	Place Antonin Artaud
Place Clémenceau	Carrefour des Embergues
Boulevard Denys Puech	Boulevard de la République
Rue Victoire Massol	Boulevard Flaugergues
Rue de l'Abbé Bessou	Rue de la Banque
Rue Combarel	Boulevard Laromiguière (<i>du n° 1 jusqu'à la fin dudit boulevard</i>)
Rue Crozat	Rue Béteille
Boulevard Gally	Rue Cabrières
Place des Toiles	Boulevard François Fabié
Rue Villaret	Rue Pasteur
Place de la Madeleine	Rue Séguret Saincric
Rue de la Madeleine	Rue Planard
Place du Palais de Justice	Rue Peyrot
Rue de la Pantarelle	Avenue Victor Hugo
Boulevard Laromiguière (<i>du n°2 au n°14</i>)	Rue François Mazenq
Rue de la Bullière	Rue Combarel
Boulevard Gambetta	Place Bonnaterre
Place Adrien Rozier	Avenue Louis Lacombe
Place du Bourg	Rue du Fbg Lo Barri
Place Emma Calvé	Rue Dominique Turcq
Place Eugène Raynaldy	Rue Bonnefé
Rue Louis Blanc	Rue Saint Cyrice
Rue Frayssinous	Rue François Mahoux
Rue du Terral	Rue Maurice Bompard
Place Foch	Passage de l'Amphithéâtre

3/ Barème tarifaire hors abonnement :

Zone jaune		Zone verte	
20 min*	0,00 €	20 min*	0,00 €
24 min	0,40 €	24 min	0,40 €
1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €
1 h 09	1,20 €	2 h 05	2,20 €
1 h 18	1,50 €	2 h 54	3,00 €
1 h 22	1,60 €	5 h 30	4,30 €
1 h 30	1,90 €	8 h 00	5,70 €
1 h 40	2,20 €	2 jours	7,90 €
1 h 52	2,60 €	3 jours	9,40 €
2 h 00	3,00 €	5 jours	11,50 €
FPS	FPS	FPS	FPS
2h30	30,00 €	6 jours	30,00 €

(*valable une seule fois par jour et par véhicule)

4/ Abonnements sur la zone verte

	Abonnements résidents* 1 seul abonnement par foyer	Abonnements classiques Ouvert à tous
Mensuel	14 €	35 €
Trimestriel	40 €	100 €
Semestriel	80 €	200 €
Annuel	159 €	400 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2026

	Payé avant 5 jours calendaires	Payé entre 5 jours et 3 mois	Payé après 3 mois
Tarifs	20 €	30 €	Majoration Minimale 50 €
Modalités de paiement	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire

PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT
PARKINGS FOCH, DES JACOBINS, REMPARTS, FOIRAIL
TARIFS 2026

Durée	Tarifs TTC	Durée	Tarifs TTC
20 min	-	7h45 min	6,30 €
30 min	0,60 €	8h	6,40 €
45 min	1,00 €	8h15 min	6,50 €
1 h	1,20 €	8h30 min	6,60 €
1h15 min	2,00 €	8h45 min	6,70 €
1h30 min	2,10 €	9h	6,80 €
1h45min	2,20 €	9h15 min	6,90 €
2h	2,30 €	9h30 min	7,00 €
2h15 min	2,90 €	9h45 min	7,10 €
2h30 min	3,00 €	10h	7,20 €
2h45 min	3,10 €	10h15 min	7,40 €
3h	3,20 €	10h30 min	7,50 €
3h15 min	3,80 €	10h45 min	7,60 €
3h30 min	3,80 €	11h	7,70 €
3h45 min	3,90 €	11h15 min	7,80 €
4h	4,00 €	11h30 min	7,90 €
4h15 min	4,90 €	11h45 min	8,00 €
4h30 min	5,00 €	12h	8,10 €
4h45 min	5,10 €	13h	8,50 €
5h	5,20 €	14h	8,90 €
5h15	5,30 €	15h	9,10 €
5h30 min	5,40 €	16h	9,60 €
5h45 min	5,50 €	17h	10,20 €
6h	5,60 €	18h	10,30 €
6h15 min	5,70 €	19h	10,60 €
6h30 min	5,80 €	20h	11,10 €
6h45 min	5,90 €	21h	11,50 €
7h min	6,00 €	22h	11,80 €
7h15 min	6,10 €	23h	12,10 €
7h30 min	6,20 €	24h	12,20 €

Tout quart d'heure commencé est dû.

Heures suivant la 24^{ème} : 0,50 €

Ticket perdu : 10 €

Forfait semaine : 20 €, uniquement par réservation auprès du service en charge, situé à l'accueil du parking des Jacobins (ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h30), rue Hervé Gardye 12 000 RODEZ, mail : stationnement@mairie-rodez.fr ou par téléphone au 05 65 42 97 45

Sortie forfaitaire (18h /8h) : 5 €

Tarif de la caution pour la délivrance de carte d'abonnement : 16 € par carte.

Tarif pour délivrance d'une nouvelle carte d'abonnement en cas de carte perdue : 16 €.

ABONNEMENTS PARKINGS DES JACOBINS ET DES REMPARTS
TARIFS 2026

Abonnement résident * dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire Nuit (de nuit 19h à 8h, dimanche et jours fériés)
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents de la zone jaune.

Abonnement Classique (non résident)	24h/24h	Pendulaire du lundi au samedi (6h/ 21h)
Mois	71 €	69 €
Trimestre	202 €	196 €
Semestre	353 €	344 €
Année	635 €	619 €

ABONNEMENT MOTO : JACOBINS, FOCH ET FOIRAIL
TARIFS 2026

Abonnement moto	Jacobins	Foch et Foirail
Mois	35 €	23 €
Trimestre	100 €	69 €
Semestre	176 €	138 €
Année	317 €	265 €

ABONNEMENT PARKING FOCH ET DU FOIRAIL
TARIFS 2026

Abonnement résident* dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire Nuit 19h/8h, dimanches et jours fériés
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

Abonnement classique (non résident)	24h/24
Mois	45 €
Trimestre	130 €
Semestre	260 €
Année	520 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune.

Voir les modalités définies dans la délibération n°2021-139 du 28 mai 2021 concernant le parking du Foirail.

CHEQUES PARCS
PARKING DES JACOBINS / FOCH / FOIRAIL/ REMPARTS
TARIFS 2026

Les associations, entreprises ou organisateurs de salons ou manifestations, peuvent obtenir la prévente de tickets de stationnement dits « chèques parcs » au profit de leurs clients.

Les " chèques Parcs » permettent aux usagers bénéficiaires de voir le coût de leur stationnement complètement ou partiellement pris en charge par l'organisme qui leur a distribué.

Durée accordée par chèque parc	Réduction accordée sur le tarif de base	Volume de « Chèques parcs »	Tarifs
1h	0	1	1,20 €
2h	10%	Par tranche de 500	1 035 €
2h	20%	Par tranche de 1000	1 840 €

FOURRIERE DE VEHICULES
TARIFS 2026

Catégories de Véhicules		Immobilisation matérielle	Opérations préalables	Enlèvement	Garde journalière	Expertise
Voiture particulière		7 €	15 €	95 €	5 €	60 €
2 ou 3 roues		7 €	7 €	47 €	3 €	60 €
Poids Lourds	PTAC* compris entre 19 et 44 tonnes (inclus)	7 €	22 €	270 €	9 €	90 €
	PTAC* compris entre 7,5 et 19 tonnes (inclus)	7 €	22€	210 €	9 €	90 €
	PTAC* Compris entre 3,5 et 7,5 tonnes (inclus)	7 €	22€	120 €	9 €	90 €
Autre véhicule (remorque, tracteur, ...)		7 €	7 €	47 €	3 €	30 €

* Poids Total Avec Charge

CIMETIERE
TARIFS ET REDEVANCES 2026

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2223 et suivants) édicte les obligations faites aux communes en matière funéraire. Ces dispositions recouvrent principalement le contrôle des opérations funéraires dans le cimetière communal, l'affectation et les autorisations des inhumations, l'accord et le contrôle des travaux réalisés dans l'enceinte du cimetière, l'acceptation pour l'achat et le renouvellement des concessions, le respect du règlement intérieur.

Equipements	Tarifs
Cuves préfabriquées 2 places	1 840 €
Cuves préfabriquées 3 places	2 370 €
Cuves préfabriquées 4 places	2 530 €
Cuves préfabriquées 6 places	2 990 €
Colombarium	750 €
Cavurne (2 urnes)	380 €
Cavurne (4 urnes)	550 €
Entourage 2 places	250 €
Redevances	
Concession décennale	70 € la place
Concession trentenaire	210 € la place
Concession cinquantenaire	350 € la place
Columbarium	
10 ans	150€
30 ans	380 €
Cavurne	
10 ans	160 €
30 ans	410 €
Dépositoire communal	
Redevance mensuelle à compter du 4 ^{ème} mois	30 €/mois
Prestations annexes	
Plaque d'identification	15 €
Vacation de police	20 €

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS
TARIFS 2026

Compte tenu de la convention qui lie la Ville de Rodez à la Caisse d'Allocations Familiales pour le versement d'une Prestation de Service Unique par cet organisme, les tarifs des structures Petite Enfance sont calculés selon les bases de calcul fixées par la CNAF. Ils sont fonction des revenus de la famille indiqués sur le site de la CAF (Mon Compte Partenaire) ou MSA, sauf pour les familles ne relevant pas de ces régimes. Dans ce cas, les tarifs sont déterminés en fonction du revenu annuel brut des parents sur présentation de l'avis d'imposition N-2 ou, à défaut, en fonction des bulletins de salaire des parents correspondant aux trois derniers mois qui précédent l'accueil de l'enfant dans la structure.

Le montant de la participation de la famille est défini par un taux d'effort appliqué à ses ressources et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales.

**ACCUEILS COLLECTIFS : « FARANDOLE » ET « LES P'TITS LOUPS » ET MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL
« LES LUTINS »**

	Composition de la famille				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Du 4 ^{ème} au 7 ^{ème} enfant	Du 8 ^{ème} au 10 ^{ème} enfant
Taux d'effort horaire 2026	0.0619% du revenu mensuel des parents	0.0516% du revenu mensuel des parents	0.0413% du revenu mensuel des parents	0.0310% du revenu mensuel des parents	0.0206% du revenu mensuel des parents

Le montant des participations familiales est soumis à un plancher et un plafond fixés par la CNAF au 1^{er} janvier de chaque année.

Au 1^{er} septembre 2025, le plancher était à 801 € par mois et le plafond à 8 500 € par mois.

Dès publication par la CNAF, les planniers, plafonds 2026 seront pris en compte.

**CUISINE CENTRALE
RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE
TARIFS 2026**

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Pour les enfants résidant à Rodez

6 tarifs différents sont établis selon le quotient familial appliqué par la Caisse des Allocations Familiales, ils sont applicables tout au long de l'année.

Le service Guichet unique consulte les sites de la CAF et de la MSA chaque année (en janvier et septembre) pour l'ensemble des familles allocataires afin d'actualiser le tarif.

Dans un souci d'équité sociale et dans le but de favoriser l'accès des enfants handicapés à l'école et des élèves scolarisés en unité pour l'inclusion scolaire (ULIS), ces enfants seront considérés comme « enfant résidant à Rodez ».

QF	TRANCHES	TARIFS
≤ 350 €	1	Gratuit
de 351 € à 670 €	2	1,00 €
De 671 € à 1000 €	3	2,00 €
De 1001 € à 1500 €	4	2,80 €
De 1501 € à 2000 €	5	4,30 €
≥ 2001 €	6	4,80 €

Pour les enfants résidant hors Rodez, un tarif unique est appliqué et correspond à la tranche 6.

Autres personnes présentes dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Autres usagers	TARIFS HT
Adulte	6 €
Elève stagiaire dans les écoles publiques ruthénoises	Gratuité
Agents employés par la Ville (services Education et Cuisine centrale)	Gratuité Déclarée en avantage en nature

CUISINE CENTRALE
CARTE DES PRESTATIONS EXTERIEURES
TARIFS 2026

La cuisine centrale de la Ville propose à titre secondaire la fourniture et la livraison de repas dans le cadre d'autres activités. Une carte pour les prestations extérieures a été établie avec plusieurs formules et accompagnements (boisson, pain).

CARTE		
FORMULES		TARIFS HT
Buffet froid	Formule charcuterie / fromages	2,00 €
	Formule canapés sur la base de 10 unités par personne	4,70 €
	Formule buffet déjeunatoire ou dinatoire canapés et mignardises sur la base de 20 unités par personne	6,20 €
	Formule repas (hors pain) avec choix : 3 entrées 2 viandes 2 garnitures (1 féculent + 1 légume) 3 fromages 3 desserts	4,85 €
<i>Repas chaud</i> <i>Hors pain</i> <i>Servi en plat inox</i>	Formule repas Adulte 4 composantes	5,40 €
	Formule repas Adulte 5 composantes	5,70 €
	Formule repas Enfant 4 composantes	4,05 €
	Formule repas Enfant 5 composantes	5 €
Goûters	Gâteaux, barre chocolatée, fruit	1,00 €
BOISSONS		TARIFS HT
Eau de source	Bouteille de 1,5litres	0,25 €
Vin	Bouteille de 0,75litres	7 €
Vin en bag in box	Le litre	5 €
Punch maison	Le litre	10 €
Soupe champenoise	Le litre	16 €
Jus d'orange	Pack d'un litre Sans adjonction de sucre	2 €
Jus de fruits <i>Ananas</i> <i>Raisin</i> <i>Pomme</i>	Pack d'un litre Sans adjonction de sucre	3 €
Jus de pomme local	Bouteille d'un litre en verre	5 €
PAIN		TARIFS HT
Flûte de pain	500 grammes environ l'unité	2,15 €

MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE
TARIFS 2026

ABONNEMENTS	TARIFS 2026	
	Domiciliation	
Moins de 18 ans*	gratuit	10,00 €
Scolaires de plus de 18 ans, étudiants, apprentis, service civique	gratuit	10,00 €
Abonnement plein tarif	gratuit	25,00 €
Séniors (plus de 65 ans)	gratuit	13,00 €
Abonnement Educateur	gratuit	-

*Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent emprunter des documents que dans les sections Jeunesse et Ludothèque

AUTRES TARIFS**	TARIFS 2026
Pénalité pour carte perdue	2,00 €
Photocopie / impression (format A4)	0,10 €

**Conformément au règlement intérieur de l'établissement :

- En cas de retard dans la restitution des documents : les rappels sont gratuits
- La non restitution d'un document 50 jours après la date initiale de retour prévu entraîne la mise en recouvrement de sa valeur de remplacement auprès de la Recette municipale
- Au retour des documents, l'abonné doit signaler toute perte ou tout dommage ou détérioration qu'il aurait provoqué(e). Il devra alors procéder au remplacement, ou au remboursement du document perdu, endommagé ou détérioré.

MAISONS DE QUARTIERS
TARIFS 2026

Il est proposé la mise en place d'un tarif unique par activité plus la mise en place d'une Carte Activité donnant accès à l'ensemble des activités, proposées par les Maisons de quartier de septembre à juin.

Tarif Unique :

Ce tarif s'applique pour le public adulte lors de l'inscription à une activité au prix de 2,00 €.
Lors d'une activité pratiquée en famille, seul l'adulte doit s'acquitter des 2,00 €.

La carte Activité :

Une carte permettant, aux adhérents, l'accès à l'ensemble des activités sur une année scolaire.

Dans le cadre de la mise en place du projet de loisirs pour les familles, une adhésion aux deux Maisons de Quartiers Saint-Eloi et Gourgan permettant aux bénéficiaires d'avoir accès aux divers ateliers (sportif, culturels, et de loisir) est renouvelée pour l'année 2026.

Le tarif de l'adhésion obligatoire est de 2,00 € par an.

En parallèle, une carte activité sera éditée permettant un accès gratuit à l'ensemble des activités adultes sur la période scolaire.

Les tarifs par activités ou ateliers (sports, sports santé, culturels, culinaires, bricolage, sorties familles ½ journée) sont les suivants :

- Prix Unique activité 2,00 €
- Prix Carte activité : 15,00 € par an

		Activités et actions de la Maison de Quartier (MDQ)	
<u>ACTIVITES</u>	<u>Action des MDQ</u>	<u>Public</u>	<u>Proposition</u>
* Atelier de cuisine	Mise à disposition d'un agent et du matériel de la Ville.	Adulte	Payant
*Atelier bricolage	Coordination / Inscription avec Intervenant Extérieur.	Adulte	Payant
*Les sorties de la Maison de Quartier	Prise en charge du transport et activité.	Adulte	Payant à la ½ journée
Les après-midi jeu de société	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit
Le repas du 3ème Jeudi du mois	Co organisé avec une association.	Adulte	Payant au bénéfice d'une association.
*Home studio	Mise à disposition d'un agent et du matériel de la Ville.	Adulte /Jeunes	Payant / Gratuit jeunes
Conviviali-thé ou café ou en apar'thé	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit

*Atelier équilibre	Mise à disposition d'un éducateur de la Ville.	Adulte / Séniors	Payant
*Atelier sophrologie	Mise à disposition d'un agent de la Ville.	Adulte / Séniors	Payant
Atelier Informatique	Coordination / Inscription Par le conseiller numérique France Services	Adulte / Séniors	Gratuit
*Parcours de motricité	Coordination / Inscription détachement de 2 éducatrices sportives de la Ville.	Petite enfance	Payant
*Soirée Théâtre / concert...	Coordination / Inscription détachement d'agents de la Ville	Adulte / Séniors	Payant si intervenant payant
Atelier échange et Partage	Coordination / Inscription avec un bénévole avec participation d'une association	Tout public	Gratuit

ANIMATIONS LOISIRS :

La Ville de Rodez met en place un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) multisite les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, hors période d'été, pour les collégiens de 11 à 17 ans. Ce dispositif est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Un Accueil Jeune (AJ) est également déclaré les mardi, mercredi, jeudi et vendredi soir pour les 14-17 ans. Ce dispositif permet aux jeunes de s'initier à la mise en place de projet et d'organisation d'activité.

En été, un autre Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH est proposé dans le cadre du dispositif « Juillet Activité » pour les jeunes de 8 à 17 ans, avec un système d'inscriptions à la semaine.

Quatre séjours, rattachés aux ALSH et organisés par le service jeunesse, permettent à plus de 100 enfants de partir chaque année.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et les nouvelles conditions du Pass ALSH 2024 de la CAF sont à prendre en compte. Certaines aides, telles que les chèques vacances, les soutiens des comités d'entreprises, et les dispositifs « colos apprenantes », peuvent également réduire le coût.

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
QF MSA	De 0 à 357	De 358 à 730	Sup à 730
QF CAF	De 0 à 420 Aides de 6€ / jours	De 421 à 800 Aides de 4€ / jours	Sup à 800

TARIFS ALSH RODEZ ADOS

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement est destiné aux enfants de 11 à 17 ans.

Tarifs Rodez	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Demi-journée	1,50 €	2 €	4 €
Forfait année scolaire	30 €	35 €	60 €

Tarifs Hors Ruthénois	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Demi-journée	2 €	2,50 €	4,50 €
Forfait année scolaire	35 €	40 €	65 €

TARIFS AJ RODEZ ADOS

Activités	Tarifs
Cotisation annuelle	2,00 €
Carte Activité à l'année	50 €
Loisirs, culture et sport « intra-muros » à la journée : - Activités culturelles, bowling, activités sportives avec prestataires, arts plastiques, soirées à thème - Transports	2,00 € 2,00 €
Loisirs, culture et sport « hors-murs » à la journée : - Parcs animaliers, activités sportives, patinoire, sorties plage - Sports mécaniques, activités de pleine nature, théâtre, concerts, match	3,00 € 8,00 €

TARIFS SEJOURS

Les tarifs indiqués ci-dessous correspondent à une journée de séjour et seront multipliés par le nombre de jours déclarés auprès du SDJES.

Tarifs Rodez	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	12 € Coût famille 6 €	16 € Coût famille 12 €	24 € Coût famille 24 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	9 € Coût famille 3 €	10 € Coût famille 6 €	12 € Coût famille 12 €

Tarifs Rodez Agglomération	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	30 € Coût famille 24 €	30 € Coût famille 26 €	30 € Coût famille 30 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	15 € Coût famille 9 €	15 € Coût famille 11 €	15 € Coût famille 15 €

Tarifs Hors Rodez Agglomération	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	36 € Coût famille 30 €	36 € Coût famille 32 €	36 € Coût famille 36 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	18 € Coût famille 12 €	18 € Coût famille 14 €	18 € Coût famille 18 €

Pour tous les dispositifs jeunesse, il est possible, sur demande motivée d'un travailleur social et au cas par cas, d'appliquer une réduction de tarif pouvant aller jusqu'à 50 %, voire la gratuité totale, pour les familles ou les jeunes en situation de grande difficulté financière ou sociale. Grâce à la labellisation de la ville comme prescripteur et organisateur de « colos apprenantes », les familles peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre de ce dispositif.

TARIFS ALSH JUILLET ACTIVITE :

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement est destiné aux enfants de 8 à 17 ans et a la particularité de fonctionner à la semaine. Un tarif unique qui permet à l'enfant de bénéficier des

Tarifs en € à la semaine (sur la base de 10 ½ journées).

Afin de se conformer aux directives de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Convention Territorial Global (intégration dans le dispositif des résidents de Rodez Agglomération et hors Rodez Agglomération), les tarifs suivants sont proposés : Tarifs à la semaine : sur la base du lieu mentionné sur le justificatif fourni (impôts, quittance de loyer, quittance EDF etc.)

Tarifs résidents	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Rodez	50 € Coût famille 20 €	50€ Coût famille 30 €	50 € Coût famille 50 €
Rodez Agglomération	80 € Coût famille 50 €	80€ Coût famille 60 €	80 € Coût famille 80 €
Hors Rodez Agglomération	110 € Coût famille 80 €	110 € Coût famille 90 €	110 € Coût famille 110 €

SALLES MUNICIPALES
TARIFS 2026

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2026.

Conformément à la délibération n°2025/045, la salle des fêtes (1 fois par liste), la salle de réception de la Maison des Associations, les salles de Saint-Eloi, Saint-Félix, Calcomier, Gourgan seront mises gratuitement à disposition des candidats pour les réunions publiques sous réserve de disponibilité dans le cadre des élections municipales de 2026.

1/ CALCOMIER : Grange (2 salles)

Une à l'étage (capacité 50 personnes assises),

Une en rez-de-chaussée (capacité 50 personnes assises).

Les tarifs ci-dessous correspondent à la location d'une seule salle.

Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations Comités d'entreprises/Partis politiques/Syndicats Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €	10 €
Manifestations à entrée gratuite Stages/Réunion publique - une journée - deux journées - arrhes	50 € 75 € 25 €	75 € 100 € 25 €	100 € 150 € 25 €	10 € 20 €
Manifestations à entrée payante - une journée - deux journées - arrhes	100 € 150 € 50 €	150 € 200 € 50 €	200 € 250 € 50 €	10 € 20 €
Assemblée générale de copropriété (Syndics Bénévoles)	10 €	15 €	20 €	10 €
Entreprises - une journée - arrhes	100 € -	150 € -	200 € -	10 €
Particuliers Forfait week-end - manifestation privée - arrhes	50 € -	100 € 50 €	150 € 50 €	20 €
Caution	150 €			
1 créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10 €
2 créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20 €
3 créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30 €
4 créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40 €
5 créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50 €

2/ SAINT-ELOI : Salle polyvalente

La mise à disposition comprend la salle, le local cuisine ainsi que les tables et les chaises.

Capacité :

150 personnes assises (version conférence), 100 personnes (repas), 300 personnes debout.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations Comités d'entreprises/Partis politiques/Syndicats Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €	10 €
Manifestations à entrée gratuite stages/réunion publique - une journée	100 €	150 €	200 €	10 €
- journée supplémentaire	50 €	75 €	100 €	10 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €	
Manifestation à entrée payante soirée privée/repas - une journée	200 €	300 €	400 €	10 €
- journée supplémentaire	100 €	150 €	200 €	10 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €	
Assemblée générale copropriété (syndic bénévole)	10 €	15 €	20 €	
Entreprises - une journée	200 €	300 €	400 €	10 €
- la journée supplémentaire	150 €	200 €	250 €	10 €
- arrhes	100 €	100 €	100 €	
Particuliers Manifestation privée (forfait week-end)	100 €	200 €	300 €	20 €
Arrhes	-	100 €	100 €	
Caution			150 €	
Associations : Pratiques culturelles ou sportives				
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10 €
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20 €
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30 €
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40 €
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50 €

3/ SAINT ELOI : Salles annexes (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

4/ LAYOULE

ESPACE EXTERIEUR DE LAYOULE

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Electrique 16A
Particulier Manifestation privée	500 €/Jour	800 €/Jour	1000 €/Jour	10 €/Jour
Entreprise	800 €/Jours	1000 €/Jour	1500 €/Jour	10 €/Jour
Association, CE	300 €/Jour	600 €/Jour	1000 €/Jour	10 €/Jour
Caution	150 €			

REDEVANCE OCCUPATION PRECAIRE MAISON : 150 € PAR MOIS

5/ SALLE DES FETES : Grande salle et dépendances en €

Capacité maximale : 2862 personnes en configuration debout. La capacité réelle de la Salle des Fêtes dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

Catégorie 1 : Réunion, réunion publique, concours, examen.	1jour	la journée supplémentaire	jour d'immobilisation (montage/démontage)	Utilisation office / j	Ménage hall + toilettes semaine	Option ménage hall + toilettes dimanche	forfait tarif jaune /j	Utilisation conjointe de l'esplanade /j	forfait hiver /j 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations de Rodez	100	50	25	x	x	x	50	x	60
Associations Rodez Agglo	200	100	30	x	x	x	50	x	60
Associations hors Rodez Agglo	300	150	50	x	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	200	100	30	x	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	300	150	50	x	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	400	200	70	x	x	x	50	x	60
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	x	x	x	100	x	60
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	x	x	x	100	x	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	x	x	x	100	x	60

Catégorie 2 :

Quine, conférence avec intervenant extérieur, arbre de Noël, repas, fête, spectacle entrée libre.

Associations de Rodez	150	75	25	50	x	x	50	x	60
Associations Rodez Agglo	300	150	30	50	x	x	50	x	60
Associations hors Rodez Agglo	600	300	50	100	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	300	150	30	50	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	500	250	50	50	x	x	50	x	60
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	700	350	70	100	x	x	50	x	60
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	100	x	x	100	x	60
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	150	x	x	100	x	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	x	x	100	x	60

Catégorie 3 :

Exposition culturelle, salon n'entrant pas dans la catégorie 4, bal, spectacle ou manifestation à entrée payante (hors concert avec public supérieur à 700 personnes).

Associations de Rodez	300	150	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	500	250	25	75	50	150	50	125	60
Associations hors Agglo	1000	500	50	100	50	150	50	150	60
Particuliers et entreprises de Rodez	1000	500	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1500	750	250	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	50	150	100	500	60

Catégorie 4 :

Braderie commerciale, salon à caractère commercial avec des exposants professionnels.

Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	950	450	25	75	50	150	50	125	60
Associations hors Agglo	1200	600	50	100	50	150	50	150	60
Particuliers et entreprises de Rodez	1200	600	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1700	850	250	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2200	1100	300	200	50	150	100	500	60

Catégorie 5 :

Concert à entrée payante (public supérieur à 700 personnes).

Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	1200	500	50	75	50	150	75	125	60
Associations hors Rodez Agglo	2000	1000	100	100	50	150	100	150	60
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	2500	1250	300	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	3000	1500	400	200	50	150	100	500	60

Catégorie 6 :

Réveillon du 31 décembre.

Associations de Rodez	800	400	25	100	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	1300	600	50	150	50	150	75	125	60
Associations hors Agglo	2000	1000	100	200	50	150	100	150	60
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	200	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	3000	1500	300	300	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	4000	2000	400	400	50	150	100	500	60

Ecole et APE : 1 location gratuite par an

Pour toutes les locations, un forfait ménage de 150 € sera appliqué dans le cas où le loueur ne l'effectue pas ou ne l'effectue pas correctement.

En fonction des besoins de l'organisation, et en plus du parking attenant à la Salle des Fêtes, il peut être proposé un nombre de places au parking souterrain du Foirail. Etant entendu que ces places ne seront ni identifiées ni réservées.

Pour toutes les locations, une caution de 1 000 € sera demandée.

En raison des travaux du stade Paul Lignon, l'esplanade et le parking de la salle des fêtes sont amputés.

6/ SALLE DES FETES : Salles du 1^{er} étage (maximum de 50 personnes assises par salle) ou hall coursive (50 personnes)

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations - demi-journée	10 €	15 €	20 €	5 €
Comités d'entreprises/Mutuelles/ Administrations / Syndicats/Partis politiques - demi-journée	30 €	50 €	70 €	5 €
- journée	50 €	100 €	110 €	10 €
Assemblée générale de copropriété (Syndic Bénévole)	10 €	15 €	20 €	5 €
Entreprises - demi-journée	50 €	100 €	200 €	5 €
- journée	100 €	200 €	300 €	10 €

7/ GOURGAN : Maison de quartier (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

8/ MAISON DES ASSOCIATIONS (bureaux, salles de réunion)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 € /an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Pour toute perte de badge, le 2^{ème} sera facturé 5 €.

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

Mise à disposition de bureaux permanents pour les associations : 6 € au m² / mois.

Salle de réception : Capacité maximale : 100 personnes. La capacité réelle de la Salle de réception dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

SALLE DE RECEPTION	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Particuliers Forfait pour un week-end Arrhes demi-journée du lundi au vendredi	100 € - 50 €	200 € 100 € 100 €	300 € 100 € 150 €	20 € 5 €
Associations, mutuelles, administrations, comités d'entreprise -associations hébergées à la Maison des associations -autres associations, mutuelle, administration, comités d'entreprise	50 € 100 €	150 €	200 €	10 €
Assemblée générale - associations - mutuelles, C.E	Gratuit 100 €	100 € 150 €	200 € 200 €	10 € 10 €
Entreprises Journée	150 €	200 €	250 €	10 €
Cérémonies obsèques civiles (ruthénois, descendants et descendants)	Gratuit	x	x	x
Caution		200 €		

9/ SAINT FELIX (salle)

Capacité : 60 personnes assises en version repas.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations/Comités d'entreprises				
Partis politiques/ Syndicats				
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €	10 €
Manifestations à entrée gratuite/Stages/Réunion publique				
- une journée	50 €	75 €	100 €	10 €
- deux journées	75 €	100 €	150 €	20 €
- arrhes	25 €	25 €	25 €	
Manifestations à entrée payante				
- une journée	100 €	150 €	200 €	10 €
- deux journées	150 €	200 €	250 €	20 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €	
Assemblée générale de copropriété	10 €	15 €	20 €	10 €
Syndic Bénévole				
Entreprises				
- une journée	100 €	150 €	200 €	10 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €	
Particuliers (Forfait week-end)				
- manifestation privée	100 €	200 €	300 €	20 €
- arrhes	-	50 €	50 €	
Rodez Agglo pour la distribution de sacs poubelles		Gratuit		
Caution		150 €		
Associations : Pratiques culturelles ou sportives				
1 créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10 €
2 créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20 €
3 créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30 €
4 créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40 €
5 créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50 €

Par ailleurs, conformément à la délibération n°12-330 du Conseil Municipal du 15 juin 2012, chaque coloté du lotissement Saint-Félix (association) bénéficiera jusqu'au 30 septembre 2028, d'une réduction de 50 % sur le tarif de location de la salle de Saint-Félix, à raison d'une location par an.

Pour les associations ruthénoises qui utilisent plusieurs sites de la Ville pendant l'année, le nombre de créneaux facturés correspond au nombre de créneaux utilisés dans les différents sites.

Enfin, il est proposé d'accorder la gratuité de la mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle de réception de la Maison Des Associations à Rodez Agglomération et au C.C.A.S. de la Ville de Rodez dans la limite de cinq réservations journalières distinctes dans l'année sur l'ensemble des deux salles pour chacun d'eux.

10/ LES HARAS

SALLE DE LA TOUR (19 personnes)	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO	Forfait Chauffage 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	70 €	100 €	10 €
Manifestation entrée payante journée	100 €	150 €	200 €	10 €
Entreprises journée	100 €	150 €	200 €	10 €
Particuliers Forfait week-end	50 €	100 €	150 €	20 €

Caution : 500 €

SALLE BIBLIOTHEQUE SALLE ACTIVITE SALLE SELLERIE (19 personnes)	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO	Forfait Chauffage 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	70 €	100 €	10 €
Manifestation entrée payante journée	100 €	150 €	200 €	10 €
Entreprises journée	100 €	150 €	200 €	10 €
Particuliers Forfait week-end	100 €	200 €	300 €	20 €

Caution : 500 €

GRANDE SALLE RECEPTION	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO	Forfait Office
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	500 €	800 €	1 200 €	200 €
Manifestation entrée payante journée	1 000 €	1 500 €	2 000 €	200 €
Entreprises journée	1 000 €	1 500 €	2 000 €	200 €
Mariage Forfait week-end	1 200 €	2 000 €	3 000 €	200 €

Caution : 5 000 €

PREAU (300 personnes) MARCHEUR (19 personnes)	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO
Associations/CE/Particuliers			
Manifestation entrée gratuite journée	50 €	75 €	100 €
Manifestation entrée payante journée	100 €	150 €	200 €
Entreprises journée	100 €	150 €	200 €
Particuliers Forfait week-end	50 €	100 €	150 €

MANEGE ROYAL Prairie	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO
Associations/CE/Particuliers			
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	100 €	200 €
Manifestation entrée payante journée	300 €	400 €	500 €
Entreprises journée	1 000 €	2 000 €	3 000 €
Particuliers Forfait week-end	300 €	400 €	500 €

	Tarifs
Bureau individuel	250,00 €/mois
Bureau partagé	Une demi-journée/semaine – 50 €/mois un jour/semaine - 100,00 €/mois
Box	200,00 €/mois
Garage	300,00 €/mois
Redevance « Maison du vélo »	400,00€/mois

**ANIMATION
TARIFS REGIE 2026**

La Ville de Rodez a mis en place une régie générale d'animation pour encaisser les produits cessibles lors des animations organisées et portées par le service Animation.

Il est proposé de fixer les tarifs TTC suivants :

Patinoire :

- Accès et location patins 2 €

Alimentation :

- Sandwichs	4 €
- Crêpes	2 €
- Frites (barquette)	2 €
- Soupe au Fromage (barquette)	5 €
- Barres chocolatées	2 €
- Viennoiserie	1 €

Glaces :

- Type grand format	3 €
- Type petit format	1,5 €

Boissons :

- Bière blonde pression/Gobelet	3 €
- Bière blonde pression/Carafe	13 €
- Vin/Gobelet	2 €
- Vin/Carafe	10 €
- Vin Chaud/Gobelet	3 €
- Boissons sans alcool	2 €
- Sirop à l'eau	1 €
- Boissons alcool anisés	3 €
- Boissons alcool vin cuit	2 €
- Digestifs	4 €
- eau (bouteille 0,5l)	1 €
- café	1 €
- Thé	2 €

Opération octobre rose :

Inscription à la course : 10 € pour les + de 18 ans / 5 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

Repas : 10 €.

Course + repas : 20 € pour les + de 18 ans / 15 € pour les 12-18 ans et 10 € pour les moins de 12 ans.

Petit train :

Accès petit train 1 €

Droit de place restauration : 500 €

**VIDE GRENIER
TARIFS 2026**

Chaque année, au début fin août début septembre, la Ville de Rodez organise son traditionnel vide-grenier à Layoule.

Les tarifs pour la mise à disposition d'emplacements sur l'espace public sont les suivants :

- chaque emplacement de 3 mètres linéaires sera facturé 8 euros ;
- les deux emplacements (soit 6 mètres linéaires) seront facturés 12 € avec un maximum de deux emplacements par vendeur.

MATERIEL MUNICIPAL
MISE A DISPOSITION - TARIFS 2026

Associations ruthénoises : mise à disposition gratuite du matériel nécessaire au déroulement des activités.

Entreprises privées et particuliers : les demandes de prêt de matériel sont renvoyées sur le marché privé des locations

ASSOCIATIONS NON RUTHENOISES		Tarifs	Durée d'utilisation
Chaises	1-100	10 €	Par jour
	101-500	30 €	
	Plus de 500	50 €	
Bancs	1-20	10 €	Par jour
	Plus de 20	30 €	
Tables 3 m	1-10	10 €	Par jour
	11-50	30 €	
	Plus de 50	50 €	
Tables pliantes	1-10	10 €	Par jour
	11-30	20 €	
	Plus de 30	30 €	
Barrières de 1 à 10 et la barrière supplémentaire par tranche	1-10	10 €	Par jour
	11-100	20 €	
	Plus de 100	30 €	
Grille de chantier	1-5	10 €	Par semaine
	6-20	20 €	
	Plus de 20	30 €	
Abri facile		50 €	Par jour
Tente espace		100 €	1 à 3 jours
Tente espace (livrée et montée)		600 €	
Chalet	L'unité	300 €	Par semaine
Chalet (livré et monté)		1000 €	
Sono portable		5 €	Par jour
Utilisation coffret électrique mairie		10 €	
Cônes	1-20	5 €	Par jour
	21-50	10 €	
	Plus de 50	15 €	
Pacs samia et modules podium	1-5	25 €	
	5-10	45 €	
	11-20	60 €	
	Plus de 20	80 €	
Podium	1 à 24 m ²	150 €	
	Plus de 25 m ²	250 €	
Podium monté (hors transport)	1 à 24 m ²	72 €	
	Le m ² en plus	3 €	
Plante verte	1 à 4	10 €	
	Plus de 4	15 €	
Isoloir	L'unité	10 €	
Forfait petit matériel autre		10 €	
Transport (en cas de livraison) *		100 €	En unité camion *

Ces tarifs s'entendent, sauf mention contraire, pour du matériel emporté par le demandeur.

* Pour le matériel livré, un forfait de transport est appliqué. Une unité de transport correspond à un camion. Le montant du forfait est déterminé par le nombre de camions.

AMPHITHEATRE
MISE A DISPOSITION GRANDE SALLE
TARIFS 2026

Manifestations sportives Matchs de championnats Entrainements			Forfait Hiver /Jour 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Association ruthénoise Location de salle + annexes hors prestations techniques		Gratuit	
Évènements sportifs exceptionnels Location de la salle + annexes			
Association ruthénoise	Manifestation payante	500 € TTC/J puis 350 € TTC/J à partir du 2 ^{ème} Jour	60€
	Manifestation gratuite	250 € TTC/J	60€
Association Rodez Agglomération, Comité d'entreprise, Syndicats Associations hors Rodez Agglomération, CE et Syndicats Opérateur public et privé		750 € TTC/J 1 000 € TTC/J 1 500€ TTC/J	60€ 60€ 60€

Congrès, salons, réunions, repas, gala. Salle et annexes			Forfait Hiver /Jour 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Centre Communal d'Action Sociale	Gratuit	60€	
Association ruthénoise	750 € TTC/J	60€	
Association Rodez Agglomération, Comité d'Entreprises, Syndicats	1 200 € TTC/J	60€	
Association hors Rodez Agglomération, CE, Syndicats	1 500 € TTC/J	60€	
Opérateur public et privé	2 500 € TTC/J	60€	

Spectacles à but lucratifs Salle + annexes			Forfait Hiver /Jour 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Association, Comités d'entreprise, et syndicats Ruthénois 1045 places	1 500 € TTC/J	100€	
1445 places	2 400 € TTC/J	100€	
2501 places	3 300 € TTC/J	100€	
Association, Comité d'entreprise, et syndicat Rodez Agglomération 1045 places	2 500 € TTC/J	100€	
1445 places	3 100 € TTC/J	100€	
2501 places	4 200 € TTC/J	100€	
Association, Comité d'entreprise, et syndicat hors Rodez Agglomération 1045 places	3 000 € TTC/J	100€	
1445 places	3 500 € TTC/J	100€	
2501 places	4 700 € TTC/J	100€	

Opérateurs publics et privés, Rodez Agglomération, Office de Tourisme 1045 places 1445 places 2501 places	3 500 € TTC/J 4 600 € TTC/J 6 700 € TTC/J	100€ 100€ 100€
--	---	----------------------

Location du système de diffusion sonore et d'éclairage de spectacle « dit traditionnel »

KIT Eclairage traditionnel	
20 projecteurs, câblés accrochés, blocs puissance et table	500 € TTC/J
5 projecteurs supplémentaires	50 € TTC/J
1 Technicien professionnel	350 € TTC/J

Système de diffusion sonore	
Version 1- 1045 places	500 € TTC/J
Version 2 – 1445 places	1 000 € TTC/J
Version 3 – 2501 places	2 000 € TTC/J

Présence d'un technicien professionnel en version payante.

Dimension scène	Coût
12/6 (module de base)	300 € TTC
Grande scène 18/10	600 € TTC
Grande scène 20/10	700 € TTC

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX
MISE A DISPOSITION
TARIFS 2026

Cette tarification s'applique :

- aux entreprises quelle que soit la nature de l'utilisation ;
- aux associations hors agglomération pour l'organisation de manifestations ou d'évènements à but lucratif.

Équipements	Usagers	Prestations incluses Conciergerie (Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)
Gymnase ou salle spécialisée	Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo	35€/Heure
Stades : pelouses football, rugby, athlétisme et synthétique	Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo	35€/Heure

Équipements	Usagers	Prestations incluses Stade préparé (Entretien, tonte, tracé) Conciergerie (Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)	Loges
Stade Paul Lignon	Associations sportives Rodez Agglo Associations sportives Hors Rodez Agglo Clubs professionnels hors Rodez	2000€ 3000€ 40 000€ / match (loges incluses)	4000€ 4000€
	Caution (envahissement terrain, dégradations etc.)	5000€	

La salle de réception du complexe sportif de Vabre, « La Grange », est dévolue aux associations sportives. Elle peut être occasionnellement mise à disposition de particuliers, selon disponibilité, dans le cadre de manifestations à caractère familial.

Équipements	Usagers	Tarifs	Prestations supplémentaires	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Salle de réception de Vabre « la Grange »	Résidents Rodez	100 €/Jour	Frais de ménage 150 €	10€
	Résidents Rodez Agglo	200 €/Jour		10€
	Résidents hors Rodez Agglo	300 €/Jour		10€

Le planning est géré par le service des sports et dépendant des rencontres sportives.

Une convention définissant les conditions de location sera conclue avec chaque occupant. Un exemplaire lui sera remis accompagné du descriptif du bien loué.

STADE PAUL LIGNON

Grand salon Jean FABRE	Rodez	Rodez Agglo	hors Rodez Agglo	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Résidents et associations	500 €	800 €	1 200 €	10 €
Entreprises	1 000 €	1 500 €	2 000 €	10 €

Salon Bernard SAULES	Rodez	Rodez Agglo	hors Rodez Agglo	Forfait Hiver 01/01/26 au 30/04/26 01/11/26 au 31/12/26
Résidents et associations	300 €	600 €	900 €	10 €
Entreprises	500 €	800 €	1 000 €	10 €
Entrées payantes	1 000€	1 500 €	2 000 €	10 €

Office : 200 €.

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

MISE A DISPOSITION AUX COLLEGES ET AUX LYCEES, A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET AUX ASSOCIATIONS DE RODEZ AGGLOMERTION A BUT NON LUCRATIF A CARACTERE SOCIAL ET D'INSERTION TARIFS 2026

Les universités, les centres de formations, les lycées publics et privés, les collèges publics et privés et les associations de Rodez Agglomération à but non lucratif, à caractère social et d'insertion, peuvent occuper, dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive, divers équipements sportifs appartenant à la Ville de Rodez.

Les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont fixés comme suit :

EQUIPEMENTS	TARIFS
Gymnases et salles spécialisées (Dojo, courts, ...)	20 €/Heure
Stades	15 €/Heure

FETE DU SPORT - VABRE TARIFS 2026

Boissons sans alcool : 2€

Eau (0,5cl) : 1€

Café : 1€

FESTIVAL F'ESTIVADA
TARIFS REGIE 2026

La Ville de Rodez mettra en place une régie temporaire pour le Festival des 16, 17 et 18 juillet 2026 afin d'encaisser la vente de billets pour les 3 soirées.

Il est proposé de fixer les tarifs TTC suivants :

- Tarif unique par soirée : 25 €
- Tarif CSE – CST par soirée : 24 €
- PASS pour 3 soirées : 55 €
- PASS CSE-CST pour 3 soirées : 54 €
- Enfant – de 3 ans : gratuit

Les tarifs sont applicables jusqu'au 18 juillet 2026 inclus.

HALLES DE RODEZ
TARIFS 2026

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2026.

La redevance applicable pour l'occupation du domaine public des Halles de Rodez est le suivant :

	Tarifs
Etal individuel (par m ²)	20 €
Espaces commerciaux communs et locaux techniques nécessaires à l'activité commerciale (par m ²)	5 €
Box d'accueil de systèmes réfrigérés (par unité de 2m ²)	70 €

La redevance d'occupation des espaces commerciaux communs et locaux techniques est répartie à part égale entre les 14 étals.

En sus, une participation aux frais de fonctionnement et d'entretien des espaces communs et locaux techniques des Halles sera demandée selon une répartition à parts égales entre les 14 étals.

Privatisation des Halles au profit de l'association des étaliers : 500 € TTC